

La cour pénale internationale

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La cour pénale internationale / Raphaëlle Nollez-Goldbach

A pour autre édition sur un support différent : La cour pénale internationale Raphaëlle Nollez-Goldbach 2018 Paris Cairn Que sais-je ? (En ligne) 978-2-13-080836-7

Auteur(s) : Nollez-Goldbach, Raphaëlle (19...-....)

Publication : Paris : Que sais-je ?, DL 2018

Description matérielle : 1 vol. (126 p.) : couv. ill. en coul. ; 18 cm

Collection : Que sais-je ? Droit

ISBN : 978-2-13-078750-1

EAN : 9782130787501

Appartient à la collection : Que sais-je ? 0768-0066 4086

Classification décimale Dewey : 341.552

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : La manifestation parue en 2018 ne porte pas la mention "Presses universitaires de France", marque éditoriale de Humensis sur la page de titre

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : La justice pénale occupe une place centrale dans les relations internationales. La création récente de la Cour pénale internationale (CPI) et son entrée en fonction en 2002 ont marqué une étape majeure dans l'évolution de ce droit et dans la répression des crimes internationaux. En effet, la CPI est compétente pour juger, comme l'affirme son statut, « les crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale », c'est-à-dire les génocides, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Malgré les controverses – comme le récent acquittement de Jean-Pierre Bemba –, et face à des critiques de plus en plus exacerbées de la part d'États africains qui l'accusent de néocolonialisme et menacent de la quitter, la CPI a néanmoins mis fin à l'immunité des chefs d'États et a innové en matière de protection des biens culturels et historiques, ou de sanction des crimes environnementaux.

Sujet - Collectivité : Cour pénale internationale

Sujet - Nom commun : Droit international pénal
Tribunaux criminels internationaux